



SAINT-CHARLES
ÉCOLE COLLEGE LYCÉE POST-BAC

Les Investissements grâce à la TAXE D'APPRENTISSAGE maintenant nommée LES 13 %

Grâce à vos contributions financières, l'établissement Saint-Charles peut chaque année améliorer sensiblement les conditions d'accueil de nos élèves, étudiants et apprentis en même temps qu'innover et intégrer des outils pédagogiques adaptés et pertinents pour toujours mieux les préparer au monde professionnel.

Vos recettes de taxes jusqu'à aujourd'hui ont permis la mise en œuvre de bien des projets pédagogiques. **Malheureusement la Réforme de la Loi Avenir et les nouvelles conditions de collecte sont clairement en la défaveur d'établissements tels que le nôtre.**

Plus que jamais nous comptons sur votre soutien financier !

Quelques exemples concrets :

Le niveau de formation SEGPA, en particulier la classe horticuture, a pu se doter d'un jardin pédagogique favorable au développement des pratiques professionnelles.

Egalement pour la classe Vente, les jeunes disposent d'un magasin en dur afin d'exercer en réel leur capacité de vente et appréhender la gestion d'une unité commerciale.



Le Pôle Sup', au bénéfice des étudiants et apprentis du parcours Banque Assurance du BTS à la licence, a intégré au cœur de son bâtiment une agence école bancaire, véritable lieu de formation pour répondre aux apprentissages en situation réelle.



Deux salles informatiques sont mises à la disposition des jeunes. En tout c'est 30 postes informatiques.

Une classe amphi d'une capacité de 40 étudiants a été munie d'un TNI – Tableau Numérique Interactif.

D'ailleurs plusieurs niveaux de formation ont bénéficié de votre aide financière grâce à la taxe d'apprentissage. Le déploiement des TNI marque notre volonté d'une transition numérique pour apporter aux jeunes un environnement de formation ancré dans les réalités professionnelles et moderniser les méthodes de travail.

Par votre versement direct à Saint-Charles, vous contribuez à notre mission éducative et vous vous engagez pour l'avenir de nos jeunes !

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Anne COULON

Responsable des Relations Entreprises et Partenariats

Tél : 01 72 49 00 24 / 07 57 41 38 06

acoulon@scharles.net